

# BULLETIN MUNICIPAL 2018



## VERNEUIL



Dans le respect de la tradition et de mes engagements à communiquer régulièrement avec vous, voici le moment venu de la parution annuelle de notre bulletin municipal, dans lequel rétrospectivement vous découvrirez (ou re- découvrirez) les actions fortes et les travaux exécutés au cours de cette année dans notre commune.

La loi dite « nouvelle organisation territoriale de la république (NOTRe) » est mise en œuvre, et la cure d'austérité liée à la maîtrise de la dépense publique qui l'accompagne, l'est aussi. Pour notre commune, depuis 2009 le manque à gagner annuel s'élève désormais à près de 9 000 euros. Grâce à un taux d'endettement proche de zéro associée à des dépenses de fonctionnement maîtrisée depuis plusieurs années, nous parvenons à maintenir le cap. Pour mieux comprendre cette situation, vous découvrirez dans les pages suivantes quelques graphiques explicites.

Aujourd'hui, mon objectif est de répondre à nos besoins les plus fondamentaux, avec des ressources contraintes certes, mais en évitant une augmentation de l'imposition locale.

Aucune année ne saurait échapper aux règles imposées par la vie : des absences ; des peines et des joies et l'année 2018 qui s'annonce pour tous doit être le symbole d'un autre départ, d'une autre histoire, d'un autre moment de vie.

Aussi avec l'ensemble des élus et du personnel communal, je vous adresse à toutes et tous, mes meilleurs vœux de joie, de bonheur et de santé. Que cette année à venir puisse être à la hauteur des vœux qui vous sont les plus chers.

Selon le philosophe Alain « Le pessimisme est d'humeur, l'optimisme est de volonté », alors ensemble ayons la volonté de travailler encore et encore, pour que les Verneuillois et Verneuilloises se sentent bien dans leur commune.

Particulier, Associations, Entreprise, Elus, Personnel communal... avec vous, nous avons collectivement menés de nombreuses actions et réussi à animer notre village. Entretien des espaces verts, fleurissement, illumination, préparation, service, rangement, prêt de matériel, travaux, présence... soyez- en tous sincèrement remercié.

Nous avons des projets, vous avez des besoins. L'essentiel pour notre équipe municipale, est de faire en sorte que tout cela soit cohérent dans le cadre de l'intérêt général, aussi vous trouverez dans les dernières pages de ce bulletin municipal, un formulaire que nous vous invitons à compléter et à déposer dans la boîte à idées Place de la Mairie.

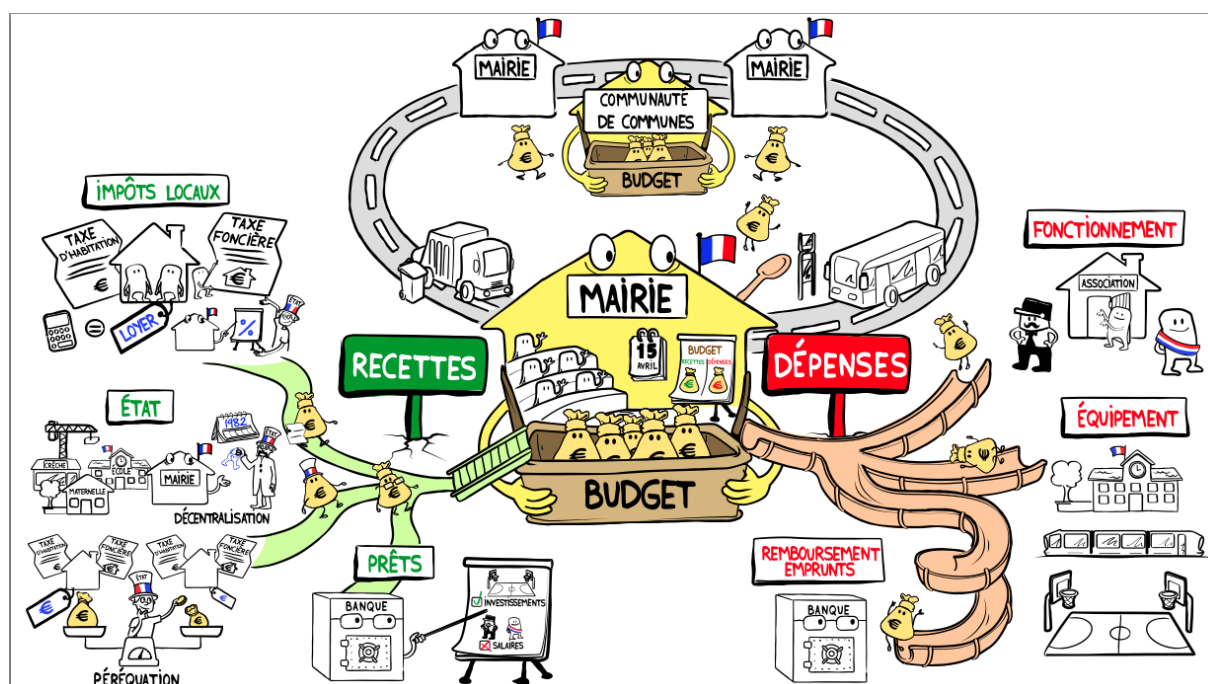
J'aurai plaisir à vous retrouver le **samedi 27 janvier 2018 à 19h00** dans notre salle des fêtes à l'occasion des vœux de la municipalité

Je vous souhaite le meilleur pour l'année à venir et de passer de très belles fêtes de fin d'année.

David COLAS

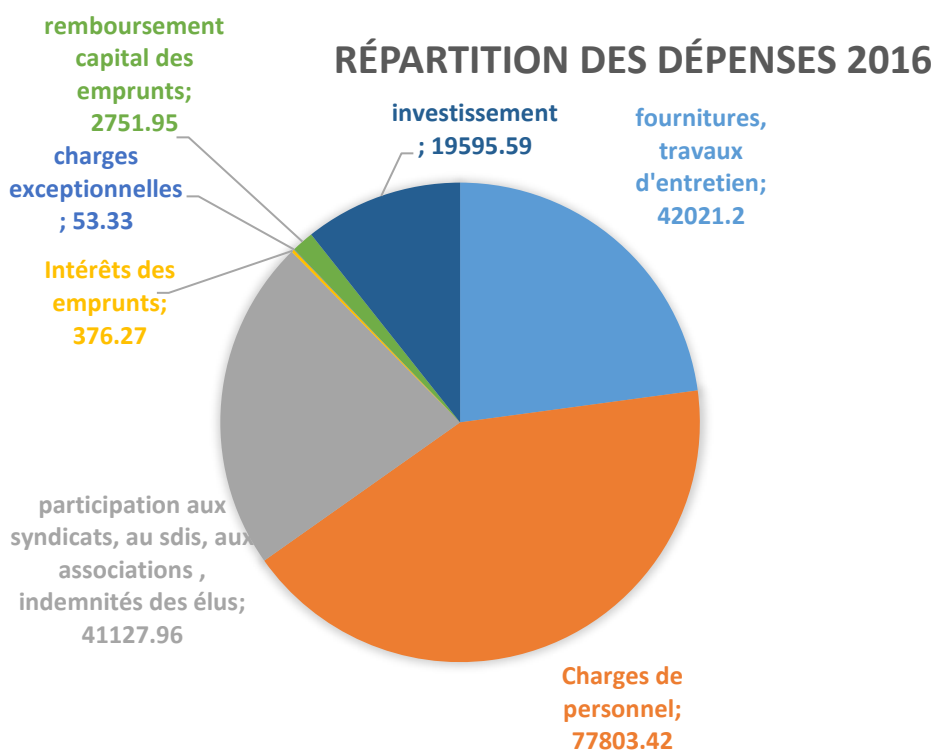
Maire de Verneuil

## AU FIL DES COMPTES DE LA COMMUNE



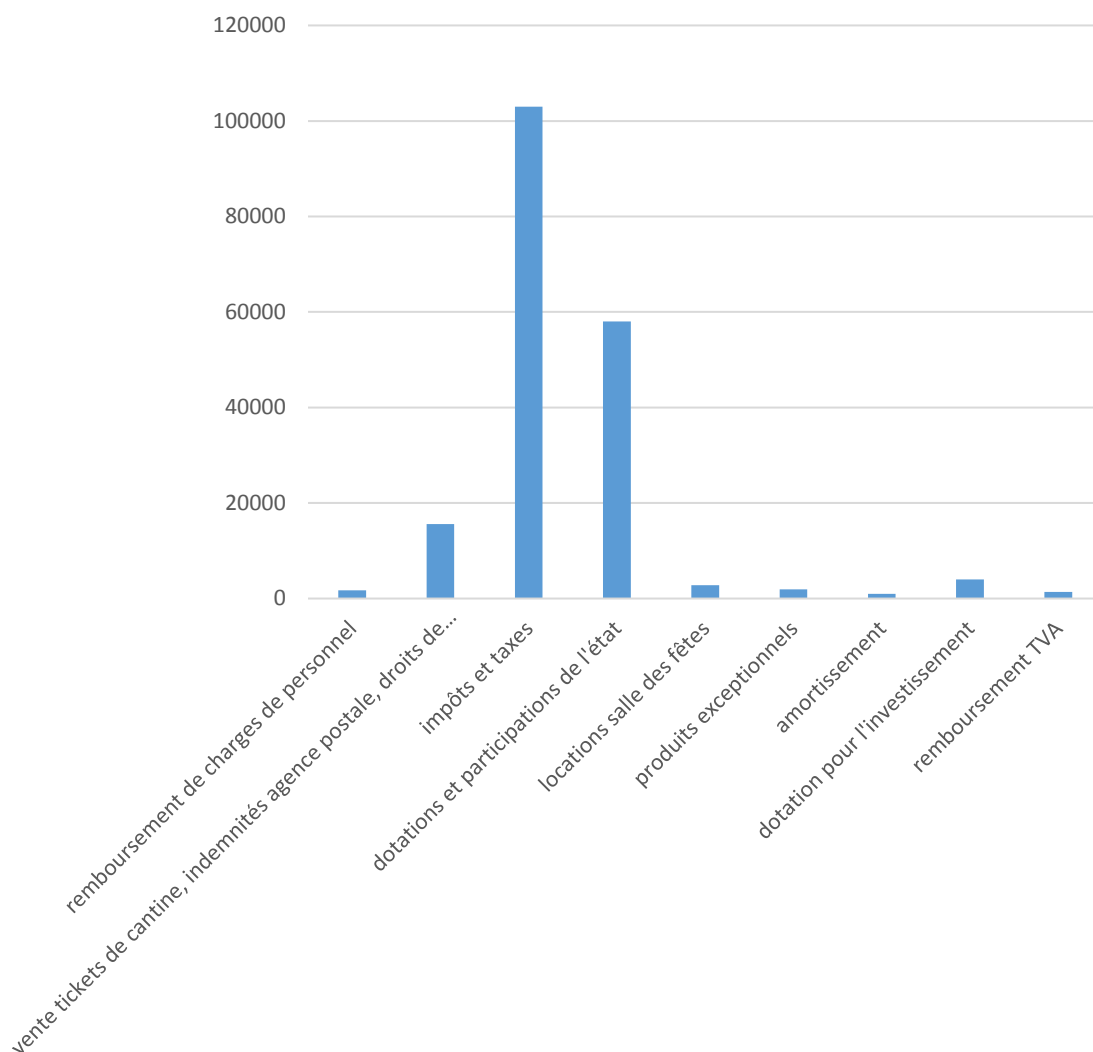
En 2016, en fonctionnement, les dépenses se sont élevées à 162337,16€ et en investissement à 22347.54€. Les recettes étaient en fonctionnement de 183100.05€ et de 6332.06€ en investissement.

Le **budget 2017** a été voté en équilibre en dépenses et en recettes respectivement en fonctionnement pour un montant de 293207.11€ et en investissement à un montant de 42023.06€, pour un total de 335230.17 euros.

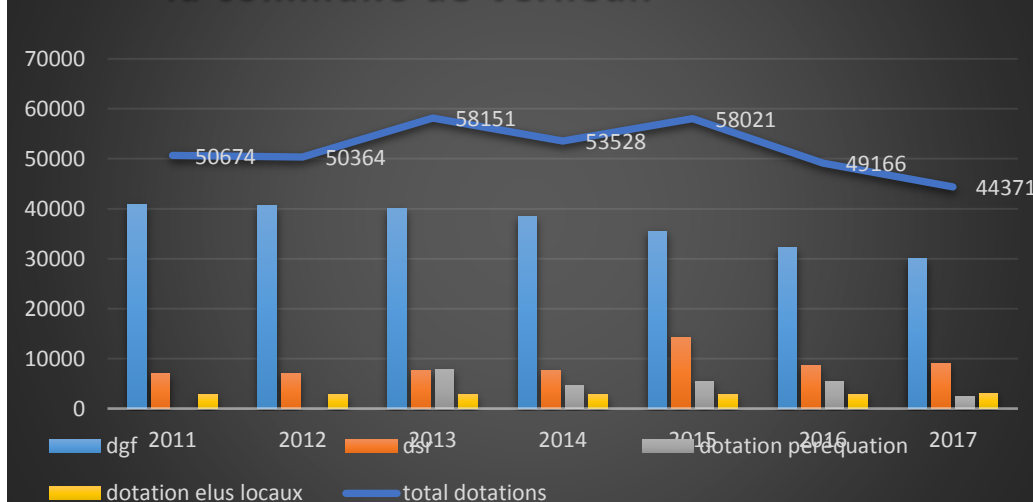




# répartition des recettes 2016



## Evolutions des dotations de l'état pour la commune de Verneuil



Les baisses des dotations sont à l'ordre du jour. On peut constater que d'ores et déjà, la baisse a été amorcée depuis 2011 qui était plus ou moins compensée jusqu'en 2015 par un fonds de péréquation national mis en place pour atténuer la baisse de la DGF (dotation globale de fonctionnement)

DSR : dotation de solidarité rurale

## **AU FIL DU BUDGET DE L'ANNEE 2017**

### **Chemins ruraux et communaux**

Comme tous les ans, une partie de nos dépenses de fonctionnement est consacrée à l'entretien de la voirie



Notre commune assure l'entretien de 12 kilomètres de voirie communale et de 4 ponts.

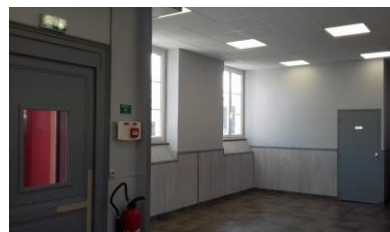
- Pose d'enrobé sur la **route du Boué** par l'entreprise COLAS 8700€
- Renforcement de la chaussée à **Vernizy** par l'entreprise Désaguiller 4000€
- Curage des fossés du LD **le Gazon** et à **Virot** 1635€ par l'entreprise Désaguiller
- Nettoyage de la chaussée du **pont de la Senelle** sur la **route du Châtelier** (travaux faits en interne) et entreprise Désaguiller 150€
- Reprise de la chaussée **route de la Senelle** et au **Châtelier** par l'entreprise Guillemot effectuée par la communauté de communes dans le cadre de la mutualisation des moyens.
- Reprise des avaloirs d'eau de la D136 du LD **l'Usage au bourg** (travaux faits en interne) 400€
- Peinture des **ponts** au LD **Moulin Mouillé** et sur la **route du Châtelier** (travaux faits en interne)
- Bouchage nids de poule 2500€ (travaux faits en interne)
- Nettoyage du chemin rural de **l'Ouche Bourdet à la Pintonnerie** (travaux effectués bénévolement par Messieurs KULHANEK Roger et Christian, NEVEU et THEBAULT)

### **Bâtiment communal**



La toiture du bâtiment communal à certains endroits laissait passer l'eau. L'entreprise LETIERS a remédié en refaisant des entourages de cheminées et en supprimant les vasistas. Un démoussage de la toiture a parfait les travaux. Montant des travaux 10000 €.

Côté salle des fêtes, faisant suite à l'abaissement du plafond (insonorisation, isolation, éclairage led montant des travaux 2200€) l'entreprise DECIZE Maintenance a modifiée l'installation des radiateurs et installé un thermostat d'ambiance. La salle a été entièrement repeinte (travail réalisé en interne par Mme Roy). Côté sécurité, les blocs d'éclairage de secours ont été remplacés, un téléphone d'urgence sera installé par la société EOVIS (pose en interne)



Pour assurer un meilleur fonctionnement des services techniques, un local est en cours d'aménagement. A ce jour, les agents ont nettoyé, peint et dallé une cave du bâtiment qui leur servira de remise à outils, matériels etc... (travaux réalisés en interne)

## Eclairage public

Plusieurs luminaires ont été installés pour compléter l'éclairage public existant à l'Usage et chez Mouillé pour 240€. Cette année les lieux-dits du Gazon, des Taumonts, de la Chaume des Barbiers et de la Chaume du Mets ont été équipés d'ampoules LED, pour des économies d'énergie. D'autres lieux seront équipés en 2018.

## Aménagements pour l'amélioration de notre environnement



L'ambition d'avoir un village accueillant et bien entretenu nous a conduit à l'achat d'un tracteur pour 23 770€ chez Expert jardin. Cette opération financière a été réalisée par un emprunt à taux zéro. Celui-ci équipé d'un broyeur d'accotement et de tondeuse nous a permis de couper régulièrement l'herbe des accotements de nos chemins communaux. Les tontes des espaces verts peuvent être plus rapides, de nouveaux espaces peuvent être ainsi entretenus. Nous sommes désormais autonomes et dans le cadre d'un contrat avec la CCSN nous pourrions intervenir par délégation pour l'entretien de nos chemins de randonnées.

Le bourg a bénéficié de nouveaux parterres d'arbustes, de rosiers fournis par Baobab (plantation en interne) à l'entrée du village et autour de l'église. Quant à elle, ses entrées ont été pavées 6800€ par l'entreprise BOPRO. Le financement des travaux est réalisé avec la dotation cantonale d'équipement.



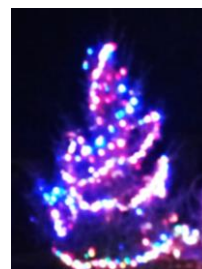
L'entourage de la mairie a été aussi marqué par quelques changements. L'achat de panneaux électoraux 1300 € évitent l'affichage sur les murs de la cour de l'école ; des bacs ont été accrochés sur les barrières afin de fleurir et mettre quelques touches de verdure sur la place (200€ chez Baobab).



La stèle commémorative qui avait été installée au cimetière a été déplacée et placée derrière la mairie à côté du terrain stabilisé. Les commémorations se dérouleront désormais à cet endroit. Le 11 novembre dernier, sous une pluie battante, la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est passée dans ce nouveau lieu avec la participation de la batterie municipale et la présence des sapeurs-pompiers du centre du SDIS de Cercy la Tour

## Illuminations de fin d'année

Un grand merci à Mme et Mr Gérard CLOIX, Mrs MICHEL et Christian KULANHECT qui ont permis cette année de parer notre commune de plusieurs sapins.



## Cimetière

L'année dernière, une réflexion s'était engagée au conseil municipal au sujet du cimetière qui a abouti à plusieurs travaux :

- Reprise de tombes 770€
- Installation du site cinéraire et de columbarium 3010€
- La reprise du mur est budgétée. Une attente de réponse pour un dossier de demande de subvention nous permet pas de commencer les travaux. Le devis se monte à 36000€, le projet sera proposé à nouveau en séance du conseil municipal dans le cadre du vote du budget.
- Clôture du terrain communal derrière le cimetière en interne
- Une délibération a été prise pour fixer les tarifs des concessions : concession trentenaire : 80€ et concession cinquantenaire 150€



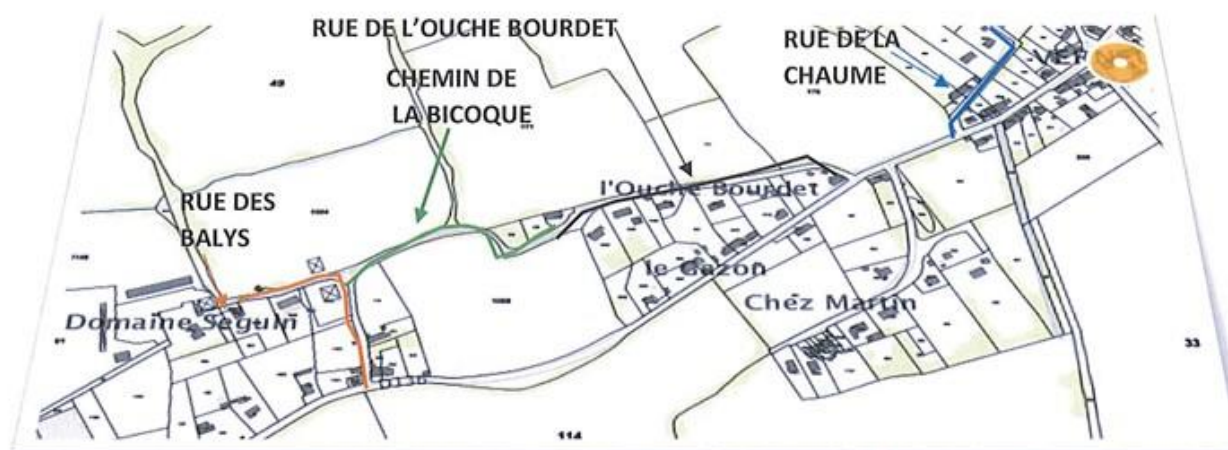
## Et en 2018

*Sans aller plus vite que le vote du budget... les idées sont :*

- *Réaliser les travaux du mur cimetière*
- *Poursuivre les opérations de fleurissement dans les hameaux*
- *Remplacer les luminaires énergivores par des éclairages LED*
- *Réfléchir à un dispositif de sécurité routière pour limiter la vitesse des automobilistes*
- *Ouvrir la première boucle de randonnée (13 kms)*
- *Soutenir nos associations dans leur fonctionnement*
- *Travailler sur les projets communaux mais portés par la communauté de communes (restaurant, structure d'accueil d'enfants)*



# NOMS DE RUES ET NUMEROTATION DES MAISONS



A COMPTER DU JEUDI 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2018, CHAQUE FOYER EST INVITE A VENIR RETIRER EN MAIRIE SON NUMERO D'HABITATION. LES LIEUX- DITS QUI NE COMPTENT QU'UNE SEULE HABITATION NE FERONT PAS L'OBJET DE NUMEROTATION.

UNE NOTICE EXPLICATIVE D'INSTALLATION ET LES ELEMENTS DE FIXATION (adhésif ou visserie au choix) VOUS SERONT FOURNIS.







## PRÉSENTATION

La Communauté de Communes du Sud-Nivernais (CCSN) est un nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) créé le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Il est constitué des anciennes Communautés de Communes du Sud Nivernais (Decize) et d'Entre Loire et Forêt (La Machine) qui ont fusionné le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

En 2017 elles ont été rejointes par la Communauté de Communes Fil de Loire (Imphy) ainsi que les Communes de La Fermeté (CC des Amognes) et de Toury Lurcy (CC Sologne Bourbonnais-Nivernais), ce qui représente 20 communes.

Avec ses 22 394 habitants (*source INSEE — population totale 2017*), la Communauté de Communes du Sud Nivernais représente la troisième intercommunalité du département en termes de population.



## RÉALISATIONS 2017

L'un des axes de développement de la Communauté de Communes du Sud Nivernais est l'essor de l'économie touristique.

Pour cela plusieurs actions ont été menées cette année :

- ◆ L'acquisition et la production de 30 audioguides pour le Musée de la Mine de La Machine.
- ◆ L'aménagement de sanitaires publics sur le site de l'Etang Grenetier de La Machine.
- ◆ La création d'une halte à destination des cyclistes et randonneurs à Devay.
- ◆ La réfection du clocher de l'Église de Verneuil.



Halte de Devay

La Communauté de Communes travaille également à la mise en place d'un schéma intercommunal de randonnée sur l'ensemble de son territoire, qui se traduira par l'édition d'un topoguide. Un calendrier des manifestations des 20 communes de la CCSN est également en élaboration pour 2018.

Afin de s'attaquer au problème des plantes aquatiques qui pénalisent la filière nautique (navigation, pêche, canoë...) la Communauté de Communes du Sud Nivernais a fait l'acquisition d'un faucardeur.

Cet engin est doté d'une lame de fauchage de 2 mètres de long et d'un panier de ramassage.



Dans le cadre de la commission mutualisation de la CCSN, les communes rurales ont bénéficié d'enrobé à froid et de travaux de point à temps pour la réfection de leurs routes. La Communauté de Communes a procédé à des travaux de voirie sur les routes communautaires d'Avril sur Loire, Fleury sur Loire et La Machine.

## PROJETS 2018

Certaines actions et projets engagés cette année se concrétiseront en 2018 :

- ◆ A Decize : la création d'un sentier sensoriel sur l'île de Caqueret et la réhabilitation de l'Aire de Passage des Gens du Voyages.
- ◆ A Imphy : la construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire et l'aménagement d'une voirie d'accès sur la Zone des Petits Champs.
- ◆ A Champvert, au Port de la Copine : la création d'un Centre Technique Fluvial et d'un bâtiment dédié à l'emploi et la formation nautique.
- ◆ A Lucenay les Aix : des travaux d'aménagement pour l'implantation d'une station-service.
- ◆ A Saint Léger des Vignes : le lancement d'une étude de faisabilité et de programmation pour l'aménagement de l'Espace Confluence (Musée de la Marine Fluviale et Centre Fresneau).
- ◆ L'implantation de stations de gonflage et de réparation de vélos en libre-service à la halte nautique de Fleury sur Loire et au Port de La Jonction de Decize.
- ◆ D'autres projets viendront en complément dans le cadre du projet de territoire 2018-2020 qui sera présenté à la région durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2018

*Ile de Caqueret (Decize)*



**Les sacs poubelles et les calendriers de collecte pour 2018 sont disponibles à la mairie.**

### **Ampoules**

A compter d'aujourd'hui, toutes les ampoules, mêmes les anciennes générations, sont à déposer en déchetterie.

### **Cartonnettes**

Nous vous rappelons que **les cartonnettes** sont à déposer dans vos sacs jaunes au même titre que les flaconnages en plastique, les briques alimentaires et les boîtes en acier/aluminium tels que les cannettes, les aérosols, les conserves et les barquettes. Seuls les papiers sont à déposer dans des sacs bleus.



**Les déchets dangereux** sont pris en charge dans votre déchetterie. Demandez à votre gardien les produits acceptés !

### **Produits de bricolage et décoration**

Peinture, vernis, lasure, enduit, colle, mastic, résine, mousse expansive, antirouille, white-spirit, décapant, solvant,

diluant, acétone ...



### **Produits spéciaux d'entretien maison**

Déboucheur canalisations, ammoniaque, soude, acides, décapant four, répulsif, imperméabilisant, insecticide, raticide, produits de traitement des matériaux ...

### **Produits d'entretien piscine**

Chlore, désinfectant, régulateur pH ...

### **Produit de jardinage**

Engrais non organique, anti-mousse, herbicides, fongicide ...



vous informe :

### **Bouchons et dosettes de café**

Le service déchets ménagers de la communauté de communes sud nivernais collecte, sur vos deux déchetteries de Champvert et Imphy, tous les bouchons en plastique ainsi que les dosettes de café en aluminium. Pensez-y !



**La CCSN lance son opération compostage individuel !**

**ATTENTION ! Stock limité**

**Composteurs en bois d'une capacité de 350L**

**20 €**

**Réservé aux habitants de la Communauté de Communes sud-nivernais**

**Pour tout renseignement, contacter la :**

CCSN  
service déchets ménagers  
ZA LA COPINE  
58300 CHAMPVERT  
Tél : 03 86 25 12 18

### **Produits d'entretien véhicule**

Antigel, filtre à huile, liquides de dégivrage et de refroidissement, anti-goudron ...



### **Produits de chauffage, cheminée et barbecue**

Déchets des produits de chauffage, cheminée et barbecue



Combustible liquide et recharges, allume-feu, nettoyant cheminées, alcool à brûler, produit pour ramoner les cheminées.



## Démarches administratives

De plus en plus de démarches administratives peuvent ou doivent être faites en ligne. L'état a mis en place un site internet « [service-public.fr](http://service-public.fr) » qui est un service **gratuit** pour vous indiquer vos démarches, vous fournir des formulaires.

### Service-Public.fr

[Le Portail de l'administration française](http://Le Portail de l'administration française) vous propose un guide des droits et démarches, des documents à télécharger...



### Carte Nationale d'Identité et Passeport



Depuis le 22 mars 2017, la commune de Verneuil n'instruit plus les dossiers de cartes nationales d'identité. Il faut s'adresser aux mairies équipées.

**Les personnes, souhaitant déposer leur dossier de demande de passeports ou de cartes nationale d'identité dans la Nièvre, doivent donc le faire dans l'une des 15 communes suivantes :**

Nevers, Decize, St Pierre-Le-Moutier, Varennes-Vauzelles, Clamecy, Corbigny, Lormes, Château-Chinon, Luzy, Montsauche les Settons, Châtillon en Bazois, Cosne-Cours-sur-Loire, Donzy, La Charité sur Loire, Prémery

La commune de Decize vous communique ses informations concernant l'instruction des demandes de carte nationale d'identité et de passeport que vous pouvez aussi trouver sur son site internet [www.ville-decize.fr](http://www.ville-decize.fr)

### **PLAGES HORAIRES POUR LE DÉPÔT ET LE RETRAIT:**

- **DU LUNDI AU VENDREDI ENTRE 9H00-11H00 ET 13H30-16H00**
- **LE SAMEDI ENTRE 9H00 ET 11H00 SUR RENDEZ-VOUS**

**PRÉVOIR ENVIRON 30 MINUTES POUR L' INSTRUCTION DE VOTRE DOSSIER**



### Carte Nationale d'Identité

L'établissement de la demande de Carte Nationale d'Identité (CNI) nécessitant deux signatures et huit empreintes (à partir de 12 ans):

- le demandeur majeur doit se présenter en personne
- le demandeur mineur doit se présenter en personne accompagné d'un des 2 parents

**IMPORTANT : connaître sa filiation (nom de naissance, prénom, date de naissance et lieu de naissance des parents)**

et muni des pièces suivantes : - extrait d'acte de naissance avec filiation complète ou copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois (si modification État Civil, Carte Nationale d'Identité ou PASSEPORT sécurisé périmé depuis plus de 2 ans) + carte d'identité du parent demandeur pour les mineurs

- Livret de famille (pour mineur ou nom d'usage)
- **1** justificatif de domicile de moins de 1 an (facture EDF, TEL.) ou avis d'imposition, en original au nom et adresse du demandeur (+ justificatif de domicile, attestation sur l'honneur et Carte Nationale d'Identité de l'hébergeant si besoin)
- **1** photo d'identité (couleur) uniquement sur fond clair (non scannées) de moins de 6 mois
- Le jugement de divorce pour les enfants mineurs en cas de divorce ou séparation des parents (ou de changement de nom)
- Passeport en cours de validité ou périmé depuis moins de 2 ans
- Ancienne CNI ou déclaration de perte (Mairie) ou de vol (Gendarmerie)
- Timbres fiscaux : 25 € en cas de perte ou de vol

Timbre dématérialisé : <https://timbres.impots.gouv.fr>

**NOUVEAU** : Vous pouvez remplir et/ou imprimer une pré-demande de passeport sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) et vous présenter en Mairie avec le formulaire ou le code fourni, muni des pièces justificatives.

**LES ORIGINAUX DE L'ENSEMBLE DE CES PIÈCES DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉS**

**pour tout demandeur dont les parents sont nés à l'étranger, un certificat de nationalité française établi par le Tribunal d'Instance de NEVERS si CNI ou PASSEPORT non sécurisé.**

---

**Passeport**

L'établissement de la demande de passeport nécessitant deux signatures et huit empreintes (à partir de 12 ans) :

- le demandeur majeur doit se présenter en personne
- le demandeur mineur doit se présenter en personne accompagné d'un des 2 parents

**IMPORTANT : connaître sa filiation (nom de naissance, prénom, date de naissance et lieu de naissance des parents)**

et muni des pièces suivantes :

- extrait d'acte de naissance avec filiation complète ou copie intégrale d'acte de naissance (si modification État Civil, Carte Nationale d'Identité ou PASSEPORT sécurisé périmé depuis plus de 2 ans) + carte d'identité du parent demandeur pour les mineurs
- livret de famille (pour mineur ou épouse)
- **1** justificatif de domicile de moins de 1 an (facture EDF, TEL.) ou avis d'imposition, en original au nom et adresse du demandeur (+ justificatif de domicile, attestation sur l'honneur et Carte Nationale d'Identité de l'hébergeant si besoin)
- **2** photos d'identité (couleur) uniquement sur fond clair (non scannées) de moins de 6 mois
- le jugement de divorce pour les enfants mineurs en cas de divorce des parents (ou de changement de nom pour la mère)
- Carte Nationale d'Identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans
- Ancien passeport ou déclaration de perte (Mairie) ou de vol (Gendarmerie)
- 1 timbre fiscal :
  - 86 € (passeport Adulte)
  - 42 € (passeport de 15 à 18 ans)
  - 17 € – de 15 ans

Timbre dématérialisé : <https://timbres.impots.gouv.fr>

**NOUVEAU** : Vous pouvez remplir et/ou imprimer une pré-demande de passeport sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) et vous présenter en Mairie avec le formulaire ou le code fourni, muni des pièces justificatives.

**LES ORIGINAUX DE L'ENSEMBLE DE CES PIÈCES DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉS**



- pour tout demandeur dont les parents sont nés à l'étranger, un certificat de nationalité française établi par le Tribunal d'Instance de NEVERS si CNI ou PASSEPORT non sécurisé.

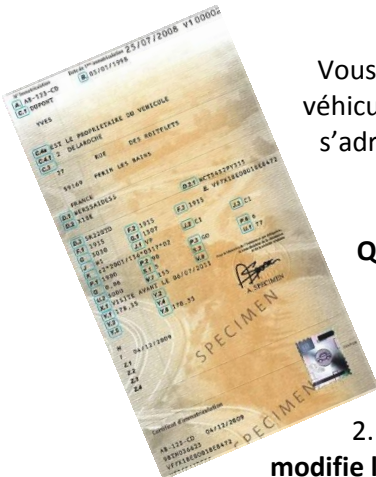
P.S. Nous vous informons a mis en place un dispositif de recueil mobile des cartes nationales d'identité pour les personnes à mobilité réduite (personnes hébergées dans des structures collectives de type EHPAD, personnes hospitalisées, personnes âgées, personnes handicapées) et dans l'incapacité totale de se déplacer dans une mairie équipée d'une station biométrique. En cas de besoin, il convient de contacter la mairie. Après contact avec le service, plusieurs rendez-vous vous seront proposés. Une fois le rendez-vous pris, deux agents du CERT se déplaceront sur site pour le recueil de la demande de carte nationale d'identité. Une fois produite, la carte nationale d'identité sera réceptionnée par les services du CERT qui la remettront ensuite à la mairie.

### Certificat d'immatriculation

Vous devez désormais effectuer vos démarches administratives concernant votre véhicule, directement en ligne, depuis les sites de l'ANTS. Toutefois, il est possible de s'adresser à des professionnels garagistes pour faire votre démarche (ce service est souvent payant).

#### Quelles sont les démarches réalisables en ligne ?

1. Demande de duplicata correspondant à la téléprocédure « **Je souhaite refaire ma carte grise (certificat d'immatriculation)** »  
En cas de perte, en cas de vol, en cas de détérioration de votre titre
2. Demande de changement d'adresse correspondant à la téléprocédure « **je modifie l'adresse sur ma carte grise** »
3. Demande de changement de titulaire correspondant à la téléprocédure « **j'achète ou je reçois un véhicule d'occasion** »
4. Déclaration de cession de véhicule correspondant à la téléprocédure « **je vends ou je donne mon véhicule** »
5. Téléprocédure complémentaire correspondant à la téléprocédure « **je souhaite faire une autre demande** » qui vous permet :
  - D'immatriculer **pour la 1ere fois en France** un véhicule neuf ou d'occasion,
  - de signaler une erreur ou un changement **sur vos données personnelles** :
    - L'actualisation de votre état-civil, de votre raison sociale et de votre état matrimonial,
    - L'ajout ou le retrait de la mention d'un copropriétaire,
    - La correction des données du titulaire,
    - Le droit d'opposition à la réutilisation des données personnelles à des fins de prospection
  - De signaler une erreur ou un changement **sur la situation de mon véhicule** :
    - actualisation de la situation administrative.
    - actualisation des données techniques.
    - ajout ou retrait d'une mention d'usage.
    - retrait ou remise en circulation.
    - déclaration liée à un véhicule dangereux ou à détruire.
    - demande de correction des données.
  - D'obtenir un **justificatif**, un certificat de situation administrative détaillé, une fiche d'identification du véhicule ou autres demandes,
  - De réaliser une démarche **liée à un véhicule diplomatique** : immatriculation, changement de situation du véhicule ou de son titulaire, retrait d'une immatriculation ou autres demandes,





### Demande d'acte d'état civil

Pour obtenir une copie ou un extrait d'acte de naissance, de décès ou de mariage, qui a eu lieu à Verneuil, vous pouvez effectuer la demande à cette adresse <https://mdel.mon.service-public.fr/acte-etat-civil.html>. D'autres communes offrent cette possibilité il suffit d'aller à l'adresse si dessus et de vérifier que la commune est bien référencée. **Service gratuit et sécurisé** que nous vous invitons à utiliser à défaut de toute autre proposition commerciale. Le document demandé vous sera expédié par courrier postal.

### Le pacte civil de solidarité

Le pacte civil de solidarité (Pacs) est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, vous pouvez faire enregistrer la déclaration conjointe de Pacs en vous adressant soit à l'officier d'état civil (en mairie) de la commune de résidence commune, soit à un notaire. Pour la déclaration conjointe d'enregistrement du Pacs, les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble à l'officier d'état civil de la mairie où ils déposent leur Pacs, munis des documents originaux et de leur pièce d'identité en cours de validité.

#### **Pièces à fournir**

- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...) délivrée par une administration publique (original +1 photocopie).
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger ;
- justificatif de domicile ;
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune (*formulaire cerfa n° 15725\*02*) ;
- Convention de Pacs (*Convention personnalisée ou formulaire complété cerfa n° 15726\*02*) ;

**La Mairie met à votre disposition pour des démarches administratives un ordinateur avec possibilité de scanner et d'imprimer au secrétariat de mairie**

Merci à monsieur Formentoni pour cet instant de sourire

- Qu'est ce qu'un mouton sans pattes ? Un nuage.
- Un escargot voit passer une limace : « Oh, la belle décapotable »
- Quel est l'animal le plus heureux ? Le hibou, sa femme est chouette.
- Que fait une vache quand elle réfléchit ? du lait concentré
- Pourquoi les oiseaux s'envolent-ils vers le Sud à l'automne ? Parce que c'est trop long pour y aller à pied.



## **Informations Pratiques**

### **Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale**

**Lundi** 8h30 à 12h et de 16h15 à 17h

**Mardi et Jeudi** 8h30 à 12h et 13h30 à 17h

☎ 03 86 50 51 33

**Vendredi** 8h30 à 9h45 et 13h30 à 17h

💻 [mairie-verneuil@wanadoo.fr](mailto:mairie-verneuil@wanadoo.fr)

A ces horaires d'ouverture, désormais, vous pouvez accéder à une borne informatique avec tablette mise en place par la Poste.

### **Salle des fêtes.**

**Habitants de la commune :** 1 journée : 100 € / 2 journées : 115 €

**Non habitants de la commune :** 1 journée 120 € / 2 journées : 135 €

Du 1 octobre au 30 avril, il faut rajouter 25 € pour le chauffage.

### **Communauté de Communes du Sud Nivernais**

☎ **03 86 77 09 45**

💻 [accueil@ccsn.fr](mailto:accueil@ccsn.fr)

Pour le service de ramassage des déchets s'adresser au **03.86.25.12.18** ou pour avoir plus de renseignement aller sur <https://ccsnservicedechetsmenagers.wordpress.com/>

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Champvert

Z.A. La Copine – 58300 CHAMPVERT

Tél. : 03.86.25.12.18

Du lundi au vendredi : tout public

de 8h30 à 11h50 et de 13h30 à 16h50

Le samedi : particuliers uniquement :

de 8h30 à 11h50 et de 13h30 à 16h50

### **La scolarité à Verneuil :**

Il n'y a plus d'école à Verneuil cependant la commune de Verneuil est en RPI (regroupement pédagogique intercommunal) avec la commune de Champvert. La carte scolaire indique que les enfants de la maternelle au CE2 sont accueillis par l'école de Champvert et ceux du CM1 et CM2 sont accueillis par l'école de Devay. Des transports scolaires sont mis en place pour emmener les enfants dans chaque école.

### **L'informatique à Verneuil**

Des ateliers débutants et perfectionnement ou thème particulier peuvent être mis en place à partir de 6 participants avec un formateur agréé. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître à la mairie.

### **Les Associations de Verneuil.**

- ◆ **Gymnastique d'entretien** les lundis à 19h dans la salle des fêtes de Verneuil. Présidente : Christine RENAUD, renseignement au 03 86 50 57 60
- ◆ **Danse Country de Fours** les mardis à partir de 18h30 dans la salle des fêtes de Verneuil. Présidente : Madeleine BECKER, renseignement au 03 86 50 20 48
- ◆ **Comité des fêtes** président Lionel ANDRIOT, renseignement au 06 63 38 45 71.
- ◆ **AAPPMA Le Goujon** président Bernard Pellé, [bernard.pelle@gmail.com](mailto:bernard.pelle@gmail.com)
- ◆ **Les Amis de Verneuil ( patrimoine )** présidente Véronique Bernier 03 86 50 55 26

### **Les entreprises à Verneuil.**

- ★ **MTArchitecture d'Intérieur** le Gazon **03 86 30 63 57.**
- ★ **TOULOUSE Electricité** les Barbiers **03 86 50 58 77.**

- ★ **LEMAIRE Anne-Sophie**, esthéticienne à domicile (maquillage, soin corps et visage, épilation, manucurie, beauté des pieds...), le bourg **07 62 87 98 38**.
- ★ **MARTIN Séverine** coiffure à domicile, village martin **06 66 85 79 08**.
- ★ **THEBAULT Gilles** : moniteur, guide de pêche **06 41 05 11 81**
- ★ **EOVIS** : vente de matériel de sécurité et signalétique-M. COLAS **0386254623**
- ★ **EVRIPRO** : Formation, conseil & audit, santé sécurité au travail- M.COLAS **0952099719**
- ★ **VALLET Patricia**, conseillère L. Health et Beauty, Art et Créations en bois, Les barbiers **03 58 06 41 03** ou **06 64 71 30 19**.

#### *Les commerçants ambulants.*

- ⊗ **Epicier** : les jeudis M VOISIN **03 86 70 39 69**.
- ⊗ **Pizza** : les Mercredis soir NINA PIZZ' **06 03 91 75 77**, place de la Mairie.

#### *Services Divers.*

- ☞ **Site d'actions medico sociales de Decize (assistante sociale, PMI, APA,...):**03 86 93 57 50.
- ☞ **Centre socio-culturel de Decize** : 03 86 77 19 20
- ☞ **Lyonnaise des eaux** : 03 86 50 09 67.
- ☞ **Enedis (EDF)** : urgence 09 72 67 50 58
- ☞ **Trésor public (Decize)** : 03 86 25 15 32
- ☞ **Paroisse (Decize)** : 03 86 50 08 21 Permanences presbytère de Cercy la Tour mardi jeudi vendredi de 9h30 à 11h30

#### *Maison des Gardes de Decize*

Du lundi au vendredi : 20h-24h  
Samedi : 17h-21h

Dimanche et jour férié : 9h-13h  
**Tél:** 03 86 77 78 85

#### *Centre Hospitalier de DECIZE*

74 route de Moulins Tél. : 03 86 77 78 79

#### *Les Numéros d'urgences*



15  
17  
18  
112  
114  
116 000  
119  
39 19  
01 40 05 48 48  
0 892 683 208  
Opposition chéquier

0 892 705 705  
SAMU  
Gendarmerie  
Pompiers  
Appel d'urgence universel  
Appel d'urgence pour les malentendants et sourds  
Disparition d'enfant  
Enfance en danger  
Violence conjugale  
Centre anti-poison  
Opposition carte bancaire

Le transport collectif vous facilite la vie

## CHÂTILLON-EN-BAZOIS – DECIZE

### Ligne 37

|                                                        | PERIODE SCOLAIRE*<br>(Zone A)                 |                                                       | PERIODE VACANCES<br>SCOLAIRES* (ZONE<br>A)            |
|--------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|-------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|
| JOURS DE CIRCULATION                                   | LUNDI, MARDI,<br>MERCREDI, JEUDI,<br>VENDREDI | LUNDI, MARDI,<br>MERCREDI, JEUDI,<br>VENDREDI, SAMEDI | LUNDI, MARDI,<br>MERCREDI, JEUDI,<br>VENDREDI, SAMEDI |
| CHÂTILLON-EN-BAZOIS (BOURG)                            | 6.25                                          | 13.10                                                 | 13.10                                                 |
| CHÂTILLON-EN-BAZOIS (FRASNAY)                          | 6.27                                          | 13.12                                                 | 13.12                                                 |
| TAMNAY-EN-BAZOIS (BOURG)                               | 6.31                                          | 13.16                                                 | 13.16                                                 |
| MOULINS-ENGILBERT (RD 975/LOTISSEMENT<br>BOURGUERAULT) | 6.40                                          | 13.25                                                 | 13.25                                                 |
| MOULINS-ENGILBERT (GARE ROUTIERE)                      | 6.45                                          | 13.30                                                 | 13.30                                                 |
| MOULINS-ENGILBERT (PONT COTTION)                       | 6.48                                          | 13.33                                                 | 13.33                                                 |
| LIMANTON (PANNECOT GARE)                               | 6.54                                          | 13.39                                                 | 13.39                                                 |
| VANDENESSE (BOURG)                                     | 7.00                                          | 13.45                                                 | 13.45                                                 |
| VANDENESSE (GARE)                                      | 7.03                                          | 13.48                                                 | 13.48                                                 |
| MONTARON (POULIGNY)                                    | 7.05                                          | 13.50                                                 | 13.50                                                 |
| THAIX (LA COUSEE)                                      | 7.09                                          | 13.54                                                 | 13.54                                                 |
| CERCY-LA-TOUR (GARE)                                   | 7.13                                          | 13.58                                                 | 13.58                                                 |
| CERCY-LA-TOUR (BASCULE QUAI<br>LACHARME)               | 7.15                                          | 14.00                                                 | 14.00                                                 |
| CERCY-LA-TOUR (PLACE WALENDAR)                         | 7.17                                          | 14.02                                                 | 14.02                                                 |
| VERNEUIL (LES BARBIERS)                                | 7.23                                          | 14.08                                                 | 14.08                                                 |
| VERNEUIL (MAIRIE)                                      | 7.25                                          | 14.10                                                 | 14.10                                                 |
| CHAMPVERT (BOURG)                                      | 7.32                                          | 14.16                                                 | 14.16                                                 |
| DECIZE (CENTRE COMMERCIAL)                             | 7.36                                          | 14.20                                                 | 14.20                                                 |
| DECIZE (GARE)                                          | 7.39                                          | 14.23                                                 | 14.23                                                 |
| DECIZE (CHAMP DE FOIRE)                                | 7.43                                          | 14.27                                                 | 14.27                                                 |
| DECIZE (HOPITAL)                                       |                                               | 14.31                                                 | 14.31                                                 |
| DECIZE (CITE SCOLAIRE)                                 | 7.48                                          |                                                       |                                                       |

\* Cette ligne ne fonctionne pas les jours fériés. Les vacances scolaires débutent le samedi.

Renseignements horaires et tarifs : **STI NIEVRE** - Téléphone : 03 86 90 90 70

**DIRECTION ADJOINTE DES TRANSPORTS** - Téléphone : 03 86 61 87 10

Courriel : transports@nievre.fr

## DECIZE - CHÂTILLON-EN-BAZOIS

### Ligne 37

|                                                        | PERIODE SCOLAIRE*<br>(ZONE A) |                           |                                  | PERIODE<br>VACANCES<br>SCOLAIRES*<br>(ZONE A)               |
|--------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------------------|----------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| JOURS DE CIRCULATION                                   | MERCREDI                      | LUNDI,<br>MARDI,<br>JEUDI | MERCREDI,<br>VENDREDI,<br>SAMEDI | LUNDI, MARDI,<br>MERCREDI,<br>JEUDI,<br>VENDREDI,<br>SAMEDI |
| DECIZE (CITE SCOLAIRE)                                 | 13.10                         | 18.15                     | 17.15                            | 17.15                                                       |
| DECIZE (HOPITAL)                                       |                               | 18.20                     | 17.20                            | 17.20                                                       |
| DECIZE (CHAMP DE FOIRE)                                | 13.15                         | 18.25                     | 17.25                            | 17.25                                                       |
| DECIZE (GARE)                                          | 13.20                         | 18.30                     | 17.30                            | 17.30                                                       |
| DECIZE (CENTRE COMMERCIAL)                             | 13.23                         | 18.33                     | 17.33                            | 17.33                                                       |
| CHAMPVERT (BOURG)                                      | 13.27                         | 18.37                     | 17.37                            | 17.37                                                       |
| VERNEUIL (MAIRIE)                                      | 13.33                         | 18.43                     | 17.43                            | 17.43                                                       |
| VERNEUIL (LES BARBIERS)                                | 13.35                         | 18.45                     | 17.45                            | 17.45                                                       |
| CERCY-LA-TOUR (PLACE WALENDAR)                         | 13.40                         | 18.50                     | 17.50                            | 17.50                                                       |
| CERCY-LA-TOUR (BASCULE QUAI LACHARME)                  | 13.41                         | 18.51                     | 17.51                            | 17.51                                                       |
| CERCY-LA-TOUR (GARE)                                   | 13.43                         | 18.53                     | 17.53                            | 17.53                                                       |
| THAIS (LA COUSEE)                                      | 13.47                         | 18.57                     | 17.57                            | 17.57                                                       |
| MONTARON (POULIGNY)                                    | 13.51                         | 19.01                     | 18.01                            | 18.01                                                       |
| VANDENESSE (GARE)                                      | 13.53                         | 19.03                     | 18.03                            | 18.03                                                       |
| VANDENESSE (BOURG)                                     | 13.56                         | 19.06                     | 18.06                            | 18.06                                                       |
| LIMANTON (PANNECOT GARE)                               | 14.02                         | 19.12                     | 18.12                            | 18.12                                                       |
| MOULINS-ENGILBERT (PONT COTTION)                       | 14.08                         | 19.18                     | 18.18                            | 18.18                                                       |
| MOULINS-ENGILBERT (GARE ROUTIERE)                      | 14.10                         | 19.20                     | 18.20                            | 18.20                                                       |
| MOULINS-ENGILBERT (RD 975/LOTISSEMENT<br>BOURGUERAULT) | 14.14                         | 19.26                     | 18.26                            | 18.26                                                       |
| TAMNAY-EN-BAZOIS (BOURG)                               | 14.25                         | 19.34                     | 18.34                            | 18.34                                                       |
| CHÂTILLON-EN-BAZOIS (FRASNAY)                          | 14.28                         | 19.38                     | 18.38                            | 18.38                                                       |
| CHÂTILLON-EN-BAZOIS (BOURG)                            | 14.30                         | 19.40                     | 18.40                            | 18.40                                                       |

\* ne fonctionne pas les jours fériés

Retrouvez les horaires de chaque ligne sur le [www.nievre.fr](http://www.nievre.fr) Rubrique : lignes et horaires de Transport et dans les fiches horaires détaillées disponibles.



## **AAPPMA le Goujon de VERNEUIL**

L'année 2017, année présidentielle, année de tous les changements, restera l'année de l'augmentation d'un tiers de nos adhérentes et adhérents. Les raisons en sont surement multiples et il faudrait quelques recoupements pour savoir vraiment pourquoi.

L'un des éléments essentiels provient du Canal du Nivernais, l'espace offert et entretenu plait à nos pêcheurs mais aussi à ceux des environs et même du département. Le tourisme halieutique existe, il faut l'entretenir et même le développer. Notre association de pêche investit ses ressources propres venant des cartes de pêche, la subvention municipale, et l'aide de la fédération départementale en poissons recherchés, sandres, brochets et perche, tout cet alevinage pour le canal.

Un point négatif, le développement d'herbiers dans ce canal empêchant le plaisir de la pêche. Une solution existe pourtant. La Communauté de communes a investi dans un bateau faucardeur, et l'utilise à Decize en vieille Loire et au bassin de la Jonction. Il serait souhaitable que la totalité du bief du canal de Verneuil soit deux fois par an nettoyé, deux fois une journée. Notre maire, délégué communautaire, peut nous représenter et obtenir ce faucardage qui serait un élément déterminant pour développer encore ce lieu de convivialité halieutique.



Beaucoup de beaux brochets ont été capturés, ainsi que de beaux paniers de friture. En Aron, nous voyons de plus en plus de nouveaux pêcheurs, sportifs, pêchant aux leurres et remettant systématiquement les poissons à l'eau. C'est l'avenir de la pêche, rechercher le plaisir sans l'associer au remplissage du congélateur.

2017, terminé, nous pensons à 2018. L'Assemblée Générale aura lieu au début de l'année, l'occasion de faire le point et de rêver aux futurs résultats. Les cartes de pêche sont disponibles auprès de Véronique Bernier à la Mairie, à l'Abri du Pêcheur chez Henri Compère, et chez Bernard Pellé.

Un point vraiment pénible, les cormorans, le nombre n'a pas diminué, au contraire, et leur appétit est toujours au beau fixe. 500g par jour et par cormoran, 6 mois de présence, calculez vous-même les dégâts. Ils sont protégés, on peut les réguler avec d'énormes difficultés. Bernard Neveu, bénévolement, tente de répondre à ces problèmes. Nous le remercions.

Nous souhaitons à tout le monde une bonne année 2018. Que la pêche continue dans un cadre encore préservé, avec les cigognes, les cygnes, et des pêcheurs sereins.

« Le Président du Goujon »

## DIVERTY DANSE

Nous continuons de danser tous les Mardis de 18h30 à 20h00 salle des fêtes de Verneuil sur des rythmes de musiques Country et de Line Danse (style plus moderne).

Régulièrement, nous allons dans les maisons de retraite, apporter un peu de joie aux résidents.

Le 01 Juillet 2017, notre participation à la manifestation de commémoration organisée par la Commune de Verneuil a été un plaisir!



### Dates prévues pour 2018 :

Le 06 Octobre 2018 notre bal annuel salle MJC de Fours.

- Le 12 Mai 2018 Une Rando Santé Bien-être avec 2 parcours de 6 et 12 kms dans les bois de Fours avec un plateau repas à 8€ proposé à midi.

Pour la nouvelle année qui arrive,  
le groupe Diverty Danse,  
présente à toute la population,  
ses meilleurs vœux!!





# VERNEUIL GYM

Adhérent à la Fédération Sport pour Tous

*Tournés autour de la convivialité, des rencontres, de la solidarité et du partage les Clubs Sports pour Tous vous offrent la possibilité de pratiquer dans une ambiance chaleureuse.*

*Corinne, notre animatrice diplômée nous fait travailler l'équilibre, la coordination, l'endurance, et la souplesse.*



***Rendez-vous les lundis à 19 heures  
Alors, n'hésitez pas, tous à vos baskets !***



Sortie vélo le 14.5.17



Journée marche le 3.9.17

**Pour tous renseignements : 0386505760 Christine RENAUD**

**Tous nos voeux sportifs pour l'année 2018**

*We are now home and telling all of our friends what an incredible experience we had in Verneuil. We, like many of the Americans who were in Verneuil, feel this was one of the most beautiful experiences we have ever had. The memories will be with us for the rest of our lives. And it is all because of you and the people of Verneuil - there is no way to thank you.*

*Marge and Bob Mac Carthy*

*Nous sommes à la maison et nous racontons à tous nos amis quelle expérience incroyable nous avons eu à Verneuil. Nous, comme beaucoup d'Américains qui se trouvaient à Verneuil, estimons que c'est l'une des plus belles expériences que nous ayons jamais vécues. Les souvenirs seront avec nous pour le reste de notre vie. Et c'est grâce à vous aux gens de Verneuil - il n'y a aucun moyen de vous remercier.*

Voici un message parmi d'autres de nos amis américains que nous tenons à publier pour se joindre à eux pour remercier tous ceux qui ont participé à la réussite la fête du 9 septembre 2017.



### Quand Verneuil accueille les américains...

### C'était le 9 septembre 2017... Reportage en images

Cérémonie le matin au Mémorial inauguré en 2014 au Canal du Nivernais



Discours de Monsieur COLAS, Maire et Monsieur JOLY, Président du Conseil départemental et de Monsieur MAC CARTHY.

Dépôt des gerbes.



La batterie municipale de Cercy la Tour a participé en jouant « la marseillaise » et « The Star Spangled Banner » hymnes respectifs de la France et des Etats-Unis. Une délégation de militaires, les gendarmes et les pompiers ont





répondu présents à cette journée de commémoration du centenaire de l'entrée en guerre des américains pendant la première guerre mondiale

Manon Colas, interprète locale de l'occasion, avec un groupe d'amis ont proposé des chansons célébrant l'amitié franco-américaine

La cérémonie s'est terminée par un pot de l'amitié dans la cour de l'école, moment où chacun a pu échanger et se régaler de petits fours confectionnés par Mathilde



L'après-midi en musique, chacun pouvait vaquer :



- visiter l'exposition sur le camp américain, admirer les tableaux de Marie Benoist d'Azy, Aliette, Aliénor, Cyre et Aliette de Toggenburg.
- découvrir des métiers oubliés comme

tisserand, Mme Renaud de Traditions Art et Créations, tailleur de tavaillons (monsieur Montcharmont de Saint Prix), des artisans d'art potiers l'atelier Julie de Châtillon, M. Gil coutelier, et des producteurs locaux : Elevage RENIER vente de viande charolaise à St Hilaire Fontaine, Elevage Chamard à Vandenesse, vente de volailles, élevage des feuillettes Berthier à Avril /Loire vente de fromage de vache , vente de fromage de chèvre de Monsieur Garnier à Montambert, l'escargot de paille de Sauvigny les Bois, vente d'escargots et Boulangerie Pimprenelle de Rouy, Artisans du monde, vente de produits du monde commerce équitable, et très locaux :Mathilde Chmielowiec a fait goûter ses très bons gâteaux colorés - et même pour les très courageux, le temps étant assez pluvieux, faire une chasse au trésor. Et il y en a eu... bravo à eux...

17h00 : concert du groupe GOSPEL MIND à l'église, plein d'enthousiasme et de bonne humeur avant d'aller à nouveau se mettre les pieds sous la table pour déguster frites et jambon servi par le traiteur et se dégourdir les jambes au son du concert du groupe ALKABAYA



Le dimanche, Marge, Bob, Bob, Lennie, Bonny, David, Steven, Jessica, Ron, Marty et Mary, Leif et



Meg, Nancy, Karen, Richard, Allison, Amy, Marjorie et Joanne (John et Annie étaient partis la veille) ont visité le château de Romenay, visite commentée par Madame Benoist d'Azy.

L'après-midi a commencé par un pique-nique à Marzy puis Monsieur DUCROT, conservateur et Madame FRANC,

Présidente des amis du musée municipal de Marzy nous accueillait pour nous faire découvrir l'exposition « Les américains dans la Nièvre » La journée s'est terminée par la visite du parc floral d'Apremont et des écuries.



### **DISCOURS DE BOB MAC CARTHY- 9 SEPTEMBRE 2017**

*Bonjour. Je voudrais saluer tous nos amis français, ceux que nous avons rencontrés et ceux qu'il nous reste à rencontrer.*

*PENSEZ AUX LIENS QUI NOUS UNISSENT: Pensez ensemble à ce qui nous réunit.*

*- Les Etats-Unis restent reconnaissants à Lafayette, qui a joué un rôle essentiel dans la Révolution américaine, lorsque nous nous sommes battus pour gagner notre liberté face à l'Angleterre.*

*- En 1917, des soldats américains sont venus en France et à Verneuil pour aider votre pays à préserver sa liberté. C'est un lien important.*

*- La guerre a pris fin. Ces soldats avaient noué des liens entre eux et avec les gens du village. Certains avaient créé de petits journaux contenant la liste des noms et les adresses de tous les membres de l'unité. Sans ces listes, nous, visiteurs américains, ne serions pas là aujourd'hui. C'est un beau lien d'amitié*

*- L'armée américaine est revenue pendant la Seconde Guerre mondiale, des milliers de soldats qui ont débarqués en Normandie ont été parachutés dans la campagne française. Ils ont aidé à mettre fin à l'occupation et sauvé de nombreuses vies françaises. Une relation profonde.*

*- Bien des années plus tard, les Américains sont revenus à Verneuil, curieux de connaître les lieux où leur grand-père, père ou oncle avait séjourné pendant la guerre. Véronique les a accueillis et les a encouragés à en envoyer d'autres. Un vrai lien d'amitié entre nous.*

*- En 2014, a eu lieu une cérémonie en l'honneur du lien franco-américain noué pendant les deux guerres mondiales. De hauts mâts portant les drapeaux de la France et des États-Unis en étaient le symbole.*

*En 200 ans, Il n'a jamais été question que nous combattions les uns contre les autres. Nous sommes parfois en désaccord, mais nous avons un profond respect les uns pour les autres. Aujourd'hui, en 2017, nous sommes ici pour célébrer notre amitié profonde et solide. On pourrait dire que nous sommes presque comme une famille!*



Merci à Bob and Marge Mac Carthy

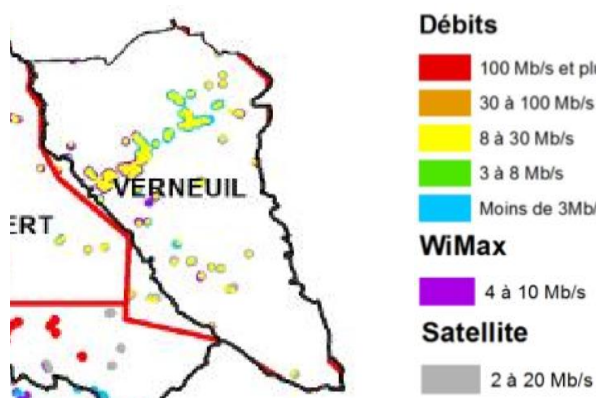


## INTERNET ET TELEPHONIE MOBILE

Depuis 2014, avec le concours de certains d'entre vous, j'ai fais remonter très régulièrement auprès de NIEVRE NUMERIQUE (syndicat mixte qui assure dans notre département le déploiement des réseaux de communication électroniques) de nombreuses doléances et demandes au sujet des mauvais débits internet(montant et descendant) de notre commune. Nous avons été entendu !

Un plan de déploiement internet haut débit est prévu pour notre département, sur le territoire de la communauté de communes, nous avons visiblement « crié » le plus fort, et par conséquent nous allons bénéficier les premiers d'une opération de montée en débit.

Techniquement, il s'agit de créer une liaison de fibre optique depuis Cercy-la-Tour, jusqu'au centre de Verneuil. Un central téléphonique sera donc installé dans la cour derrière la mairie. Se sera donc le point de départ de toutes les communications. Cette montée en débit profitera aux 160 abonnés de notre commune. Entre 90 Mb/s pour les plus favorisés et 3 Mb/s pour les moins favorisés.



Concernant la couverture de téléphonie mobile, j'ai fait remonter nos difficultés auprès de Madame le Sous-Préfet de Château-Chinon qui gère ce dossier dans la Nièvre (rencontre, courriers) et inscrit notre commune (sur un site de l'Etat), comme étant en grande difficulté à ce sujet et contacté notre Député, déjà bien au fait de ce problème. Notre commune dispose de quelques réserves foncières, aussi dès le début 2018 je proposerai au conseil municipal de délibérer sur la possibilité d'accueillir un mât pour y installer des relais.

David COLAS



## QU'EN PENSEZ VOUS ?

*Vos avis nous intéressent, voici quelques questions susceptibles de nous aider à améliorer la qualité de nos services et aménagements collectifs. Un document par foyer, réponse AVANT LE 20 JANVIER, à déposer dans la boîte place de la mairie. Merci de votre contribution.*

|                                                                                                               | Oui                      | Non                      | Pas<br>Toujours          | Pas<br>concerné          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1 Les heures d'ouverture de la mairie vous conviennent- elles ?                                               | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2 Etes- vous satisfait de la qualité des services<br>(accueil, disponibilité, efficacité) qui y sont rendus ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3 Connaissez- vous bien les services que la mairie est susceptible<br>de vous fournir ?                       | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4 Estimez- vous que la communication faite par la municipalité est suffisante ?                               | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5 Lisez- vous les informations diffusées par la lettre « Verneuil infos » ?                                   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6 Lisez- vous le bulletin municipal annuel ?                                                                  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7 Son contenu répond- il à vos attentes ?                                                                     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8 Pensez- vous que sa formule est attractive ?                                                                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9 Pensez- vous être suffisamment informé des actions réalisées<br>par la communauté de communes ?             | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 10 Lisez- vous les informations qui sont sur les panneaux d'affichages<br>(en mairie, sur la place) ?         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 11 Disposez- vous d'au moins un équipement informatique dans votre foyer ?                                    | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12 Si oui, avez- vous souscrit un abonnement internet ?                                                       | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 13 Le débit internet est- il suffisant pour votre foyer (tous les usagers) ?                                  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 14 Consultez- vous le site internet de Verneuil ?                                                             | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 15 Son contenu répond-t-il à vos attentes ?                                                                   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 16 Ses fonctionnalités sont- elles suffisantes ?                                                              | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 17 Quelles propositions relatives à la communication communale feriez<br>vous ?.....                          |                          |                          |                          |                          |
| .....                                                                                                         |                          |                          |                          |                          |
| .....                                                                                                         |                          |                          |                          |                          |
| 18 disposez- vous d'au moins un téléphone portable dans votre foyer                                           | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |                          |                          |
| 19 quel est le niveau de couverture en téléphonie dans votre habitation ? Adresse :.....                      |                          |                          |                          |                          |

| Nombre de ligne dans votre foyer ↓ | Niveau de couverture ⇄ | Très bon | Bon | Moyen | Absent |
|------------------------------------|------------------------|----------|-----|-------|--------|
|                                    | Orange                 |          |     |       |        |
|                                    | SFR                    |          |     |       |        |
|                                    | Bouygues               |          |     |       |        |
|                                    | Free                   |          |     |       |        |





20 Quel équipement, souhaiteriez- vous voir installer dans notre commune ?.....  
 .....  
 .....  
 .....

|                                                                                                               | Oui                      | Non                      | Sans opinion             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 21 Pensez- vous que l'action communale mise en œuvre dans le cadre de l'embellissement soit une bonne chose ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

|                                                                                                                           |                          |                          |                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 22 Dans le cadre des opérations de mises en valeurs du patrimoine pensez- vous que les actions doivent être poursuivies ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|

|                                                                                                         |                          |                          |                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 23 Seriez- vous des usagers et des contributeurs d'une bibliothèque ouverte collaborative et gratuite ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 231 aux horaires d'ouvertures de la mairie ?                                                            | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 232 dans une boîte en accès libre                                                                       | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

|                                                                                                          |                          |                          |                          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 24 Seriez- vous favorable à la création et au fonctionnement d'un potager Participatif et collaboratif ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|

|                                                                                                                                |                          |                          |                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 25 Un service de transport par bus est mis en place plusieurs fois par jour par le service départemental, êtes- vous usagers ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|

|                                                                                                                           |                          |                          |                          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 26 Etes- vous suffisamment informés des manifestations associatives qui sont proposées ou organisées dans notre commune ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|

|                                                                                                                                |                          |                          |                          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 27 Des chemins de randonnées vont progressivement être ré- ouverts dès la rentrée de septembre 2018, serez- vous des usagers ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|

|                                                                                                                      |                          |                          |                          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 28 pensez- vous qu'il important que la population participe aux journées Commémoratives du 8 mai et du 11 novembre ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|

29 Quelles(s) animation(s) aimeriez- vous voir organisée(s) dans notre commune ?.....  
 .....  
 .....

30 Vos remarques et suggestions :.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

Nous vous remercions d'avoir consacré quelques minutes pour répondre à ce questionnaire « foyer » et nous vous demandons de **à déposer dans la boîte place la mairie (et non en mairie) avant le 20 janvier 18h.**





*Bonne année 2018*

